



ÉDITO

FAIRE COHABITER LE VÉLO ET LES AUTRES MODES DE TRANSPORTS

En 2020, nous avons lancé un grand plan vélo pour Aix avec la volonté affirmée qu'en 2026, le centre-ville d'Aix soit relié aux villages et aux quartiers de la commune par des itinéraires cyclables sécurisés, sans discontinuité.

Notre plan vélo, c'est cette intention de développer l'usage du vélo comme un véritable moyen de transport. Pour y parvenir, nous investissons chaque année des budgets importants, et des périodes d'étude - souvent longues - permettent d'analyser l'ensemble des projets et leurs contraintes avant le démarrage de chaque nouveau chantier.

C'est ce qui rend le plan vélo de la Ville réaliste, techniquement et financièrement.

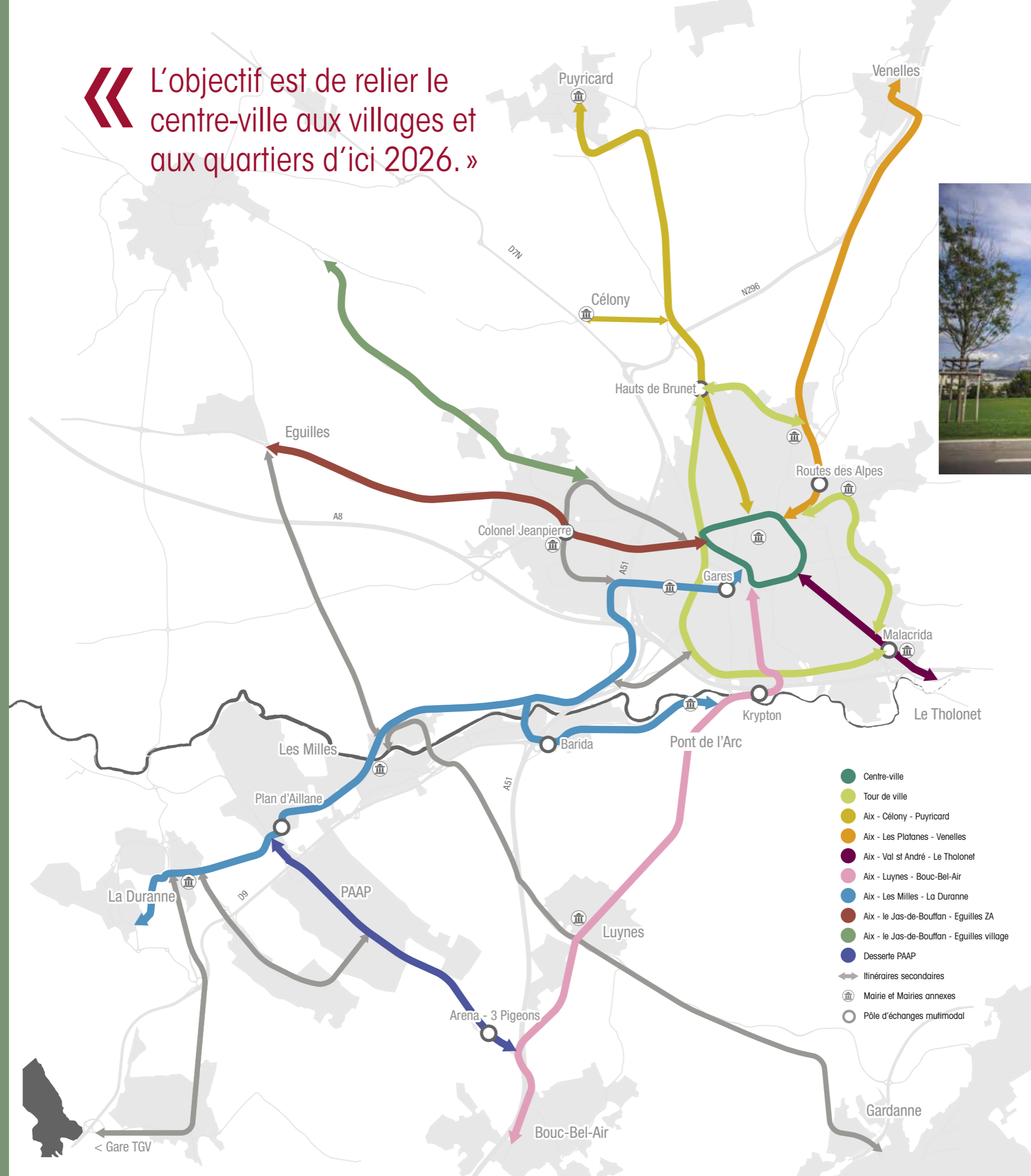
L'usage du vélo - nous le savons tous - a un effet bénéfique sur notre qualité de vie, sur l'air que nous respirons, mais aussi sur notre santé. Les chiffres montrent une augmentation régulière du nombre de cyclistes sur Aix depuis plusieurs années. C'est encourageant.

Notre objectif n'est pas de mettre en place le « tout vélo ». Il est nécessaire qu'il puisse cohabiter harmonieusement avec l'usage des autres modes de transport dans un partage intelligent de l'espace urbain. C'est le principal enjeu de la mobilité de demain.

Sophie Joissains

Maire d'Aix-en-Provence
Vice-Présidente de la Métropole
Aix-Marseille-Provence
Vice-Présidente du Conseil Régional Sud

« L'objectif est de relier le centre-ville aux villages et aux quartiers d'ici 2026. »



A terme, les itinéraires vélo seront identifiés par des couleurs et une signalétique forte permettra de se déplacer plus facilement depuis les quartiers et villages vers le centre-ville d'Aix-en-Provence. Un itinéraire complémentaire permettra de faire le « grand tour de ville ». C'est ce que l'on appelle le tram'vélo. Aujourd'hui, sur l'ensemble des itinéraires fixés sur la carte, environ 60 % sont praticables. En parallèle, d'autres aménagements viennent renforcer le maillage pour permettre des déplacements sécurisés sur le maximum de voies.

La Ville investit chaque année entre 3 et 4 millions d'euros en moyenne dans les aménagements cyclables.

Hors participation de l'Europe, de l'Etat, de la Région, du Département et de la Métropole.

